

Résumé

Séance du conseil du 2 octobre 2023

Correspondance, dépôt et information

Correspondance

13 septembre 2023 - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) - Continuité du programme au 31 mars 2026

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Liste des comptes à payer du mois de septembre 2023 totalisant une somme de 650 691,80 \$.

Adoption

- Ajout de panneaux d'interdiction de stationnement sur toute la longueur du chemin du Grand-Bornand (côté pair) et sur le chemin du Tour-du-Lac entre les numéros civiques 99 et 300 (dans les deux sens)
- Abonnement municipal au fichier SOQUIJ
- Correction de la résolution 215-2023
- Fin de probation du pompier Éric Roy
- Fin de probation du pompier Philippe Parent

Autorisation de mandat

- Plantation d'arbres - Secteur Exalt phase 1 – dernière tranche
- Plans et devis en prévision du remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur

Autorisation de paiement

- Licences de gestion des comptes et mots de passe 2022 et 2023

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Autorisation de signature

- Transaction et quittance – Municipalité de Lac-Beauport contre M. Gilles Dumont - N° 200-17-034603-233
- Transaction et quittance - Municipalité de Lac-Beauport c. GESTION BRS INC. et 9010-9695 QUÉBEC INC. - Dos.: SAI-Q-262843-2207
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réparation des ornières du chemin du Tour-du-Lac Nord
- Protocole d'entente avec la CNESST

Dépôt

- Procès-verbal de la rencontre du CCU du 6 septembre 2023

Règlements généraux

- 1) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement :
 - Règlement modifiant le Règlement n° 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux

2) Présentations et adoptions : aucunes.

Règlements d'urbanisme

1) Avis de motion : aucun.

2) 1^{er} projet : aucun.

3) 2^e projet : aucun.

4) Adoptions : aucunes.